



HURLEVENT N°2

L'édition a coûté 1 euro :
aidez-nous à financer
ce journal !

Septembre / Octobre 2008

Journal d'information de l'association Hurlevent / www.hurlevent.org

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Plus de 300 adhérents !

Nous sommes désormais plus de 300 à dire notre attachement à la préservation du patrimoine du Haut-Languedoc ! Nous profitons de ce journal pour inviter toutes celles et tous ceux qui n'ont pas encore marqué leur opposition à ces projets démesurés à nous rejoindre et à adhérer à Hurlevent. Nous avons besoin de tous pour mener ce combat et empêcher un massacre irréversible de notre environnement pour un seul motif : le profit.

A comme Icare

Grâce à la vision prométhéenne de notre leader "Minimo", nous irons tous, d'un seul élan, vers des lendemains enchanteurs où le monde entier nous enverra "Olargues-le-Château", la Venise des Hauts-Cantons, la perle du Languedoc, l'épicentre festif et culturel classé par le guide des syndicats d'initiative nationaux.

Les jolis ventilateurs d'à peine cent mètres de haut donneront chic et grâce à ces Avant-Monts un peu fades et démodés. A nous châteaux, maisons de retraite, trottoirs paysagers, ronds-points fleuris, le nirvana de l'équipement communal !

Deux bémols à ce tableau idyllique :

- Le décret d'application régissant le financement du démantèlement n'est toujours pas signé, et ne le sera pas.

- Le gouvernement veut abandonner la taxe professionnelle, ce qui va priver d'une partie de ses ressources les communes qui en bénéficient ou voudraient en bénéficier. En cherchant bien, on pourrait trouver des exemples...

Rappelons à ceux qui n'ont pas suivi les épisodes précédents que c'est l'ultime justification invoquée pour installer ces chefs-d'œuvre de modernité libérale sur nos crêtes !

Bien entendu, les esprits chagrins ne manqueront pas de s'interroger sur l'intérêt que représentent ces installations si elles coûtent plus qu'elles ne rapportent.

Jacques a dit... Pardon, Mme Comps a dit que le démantèlement ne coûterait rien. D'ailleurs, elle est prête à "payer de sa poche" pour assumer ses affirmations. Sans vouloir présager de ses revenus futurs, je conseille à ses créditeurs d'y regarder à deux fois. Même si M. Arcas lui prête son concours pour rembourser les frais occasionnés par le devis "dépose et petites fournitures", la note risque d'être salée ! Répétons-le, la seule garantie permettant de financer le démantèlement est la signature d'un décret d'application, toute autre promesse fait appel à la foi ou à l'irrationnel. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Si la taxe professionnelle est supprimée, le bilan financier se résume ainsi : ça ne rapporte rien mais, au moins, on n'est pas sûr que ça ne coûte pas beaucoup dans quinze ans. Démonstration est faite que tous les petits inconvénients relevés par Hurlevent ne méritent pas qu'on s'y attarde. EDF-EN a promis de baptiser "Jean Arcas" une de ces unités de production et la quatrième en partant de la droite s'appellera "Michèle Comps". Un honneur pareil qui rejaille sur les Hauts-Cantons ne peut se refuser !

Erratum : nous apprenons que Michèle Comps et Jean Arcas déclinent, par modestie, toute participation financière personnelle aux frais de démantèlement. Autant pour nous...

Hurlevent dans l'action...

Hurlevent a animé des réunions publiques d'informations : le 20/06/08 à Pardailhan, le 30/06/08 à Mons-La Trivalle, le 09/07/08 à Roquebrun, le 17/07/08 à Berlou.

Hurlevent a manifesté le 07/07/2008 devant le PNRHL, le 31/07/2008 sur un chantier éolien du Tarn, le 02/08/2008 à Saint Pons de Thomières pour dénoncer l'agression d'un adhérent par un entrepreneur local investi dans l'installation de sites éoliens.

Hurlevent était, le 27/07/2008, à l'Alter Tour, le 15/08/2008 à la Foire Bio d'Olargues, à Saint Pons de Thomières à la nuit des chiroptères, à Olargues et à Labastide-Rouairoux pour des conférences du PNRHL.



Au sommaire :

Le point sur la ZDE Saint-Michel

pages 1 et 2

Que fait-on des riverains ? On les sacrifie ?

pages 1 et 4

Nos envoyés spéciaux sur les crêtes

page 2

Les alternatives économiques

pages 1 et 4

Appel aux élus du comité syndical du Parc Régional

page 3

Le point sur la ZDE St-Michel

La ZDE Saint-Michel ?

C'est un projet de "Zone de Développement Eolien" qui a été préparé bien après celui des Avant-Monts, semble-t-il, mais qui a abouti plus rapidement puisqu'il est déposé en préfecture depuis plus de quatre mois.

Où se situe-t-elle ?

Comme elle concerne les trois communes de Saint-Nazaire de Ladarez, Cabrerolles et Vieussan, elle se situe sur une crête entre ces trois communes, crête qui prolonge celle des Avant-Monts, au-delà de l'Orb, en direction de Bédarieux.

Sur ces hauteurs, il y a une lande, puis la forêt de Saint-Michel, ce qui explique le nom qu'on lui a donné. Cette ZDE se situe sur un espace de 7 km de long sur 2,5 km de largeur en moyenne et aurait une puissance maximale de 50 mégawatts pour une quinzaine d'éoliennes.

Suite de l'article page 2

Assemblée générale

extraordinaire de l'association

ouverte à tous

Samedi 11 octobre 2008 à 18h00, salle polyvalente de Saint-Etienne d'Albagnan

Que fait-on des riverains ?

On les sacrifie ?

D'après certains sondages, 90 % des français seraient pour les éoliennes !

« Pour ceux qui sont au pied du pylône, elles sont d'abord des machines posées sur un socle de plus de 1000 tonnes de béton, pouvant atteindre 150 mètres de haut, qui massacrent leur environnement proche, leur portent ombrage et font du bruit. »

« Si une éolienne n'est pas inesthétique, sa multiplication devient catastrophique pour les paysages, affirme Paule Albrecht, Présidente de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France. L'éolien n'a aucun intérêt, ni économique, ni énergétique, ni écologique. »

Alors, pourquoi sacrifier le patrimoine paysager de la France ?

Suite de l'article page 4